

COMMUNIQUE DE PRESSE, le 25 novembre 2020

Les écoliers passent leur permis... piéton !

Dans le cadre des actions de prévention menées par la police municipale, les écoliers de CE2 de l'école Jean-Baptiste Burlot ont passé leur épreuve du permis piéton lundi 23 novembre.

Préparée en interne à l'école avec les enseignants, cette action est menée chaque année par le service de prévention de la Ville de Bellerive, en partenariat avec l'association prévention MAIF.

Covid-19 oblige, le diplôme sera exceptionnellement remis en classe cette année.

Cet examen clôture le premier cycle de formation inscrit au programme de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route), et valide le thème « l'enfant piéton ».



Pour le moment, les écoliers de l'école Marx-Dormoy n'ont pu passer cet examen. Une date ultérieure devrait être fixée.